



Le mot du maire,

Chères Cellettoises, Chers Cellettois,

Le temps est revenu de l'ouverture de nos commerces, de la reprise de nos manifestations. La vie va retrouver un cheminement plus normal. L'Auberge de la Tour a renoué avec ses soirées musicales, les associations ont repris leurs activités, conférences pour l'une, danse pour l'autre et le comité des fêtes leur emboîtera le pas avec un marché nocturne suivi d'un feu d'artifice le 14 août prochain.

Le lien social se remet progressivement en place, chacun est heureux de participer et toutes les mesures sont en place pour éviter une quatrième vague.

La période que nous venons de vivre a été riche en protocoles, protocoles en permanence remaniés. Les élus et les administratifs ont eu à cœur de s'investir dans ce contexte, d'être le plus possible près de vous, de porter l'information, de répondre à des besoins et des attentes et de faire avancer nos projets. Je tiens à les remercier.

C'est ainsi que des dossiers sont en cours d'élaboration, de consolidation ou de régularisation. Un nouveau site pour la commune a vu le jour.

Nos efforts s'inscrivent aussi dans la démarche du plan de relance de l'État avec des travaux sur la transition énergétique et

écologique (isolation, utilisation des énergies renouvelables) pour participer à la dimension touristique avec le projet du « parc rural » et l'implantation de chambres à l'auberge.

Le réseau routier est aussi une de nos préoccupations, c'est un outil structurant, indispensable à la vie économique et touristique. La non attribution de subvention pour la deuxième année consécutive est un handicap certain pour la réalisation des travaux projetés.

Certes tout ne peut pas être parfait, nous ne pouvons répondre dans l'immédiat à tout et à tous et nous nous enrichissons de vos remarques et suggestions

Pour finir, quelques mots sur le changement au sein de notre équipe municipale. Claudine DESMORTREUX a souhaité pour des raisons personnelles se mettre en retrait de la vie publique. Elle a œuvré pendant plus d'une année au service de notre collectivité et de nous tous. Je la remercie vivement pour son investissement constant.

Je vous souhaite une bonne lecture, un très bel été avec une liberté individuelle et collective retrouvée.

Très cordialement.

Camille CARCAT

Congés d'été – fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée du 1^{er} août au 16 août inclus
si urgence : contacter le Maire ou le Premier Adjoint.

Site communal

France FORTANIER et Annie WYBRECHT ont travaillé plusieurs mois avec l'appui de la commission communication pour donner un nouveau graphisme à notre site internet, le rendre plus convivial et plus riche.

Un défi réussi qui vient d'être mis en ligne le 13 juillet.

Nous espérons qu'il répondra à vos attentes et vous permettra de suivre l'ensemble des activités qui font vivre notre territoire.

Pour le rejoindre : <https://la-cellette-23.fr/>



Ce site vient compléter les outils de communication :

« **INFOS** » qui paraît tous les 2 à 3 mois et qui est adressé par mail ou disponible à l'auberge et à l'épicerie.

La page Facebook de la CELLETTE23, Intramuros

L'événementiel peut être aussi adressé par courriel, n'hésitez pas, si ce n'est déjà fait, à nous confier votre mail.

WIFI 4EU

Vous pouvez vous connecter à la WIFI par le réseau Wifi4 EU dans le bourg -place du 8mai, rue de la Cascade, rue de la Garenne- , la salle des fêtes, le parc du Château, l'auberge et l'épicerie.

Cette connexion est gratuite et se fait à partir de votre smartphone.

Pour ce faire, la 1ère fois allez dans « paramètres », puis cliquez sur « sans fils et réseaux », sélectionnez « Wifi4EU », enregistrez-vous avec votre adresse mail et un code personnel et vous serez connecté.



Vitrail de l'église

Le vitrail du chœur de l'église a été créé dans les années 1850. Il présente des dégradations importantes. Afin de mettre en place une procédure de restauration, il vient d'être démonté pour expertise par les ateliers Verrejade (86).

La recherche d'aide au financement et les travaux vont demander 18 à 24 mois.

Le vitrail représente Marie tenant le cœur du Christ.



Réseau d'eau, sécurisation

Dans un précédent INFOS, je vous avais annoncé des travaux de sécurisation de l'approvisionnement en eau. Ceux-ci se sont déroulés ces 3 dernières semaines. Ils ont consisté à remplacer des vannes qui fuyaient ou qui ne pouvaient être manœuvrées.

On a profité des ouvertures pour installer en certains points des réducteurs ou remplacer les existants.

Ces travaux qui représentent un investissement de plus de 40 000 euros ont générés des troubles au niveau de l'approvisionnement et de la couleur de l'eau.

Je vous remercie pour votre compréhension.



Vannes et réducteurs



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr + #canicule

Accueil nouveaux arrivants

Le Maire, les Référents-accueil, les Conseillers Municipaux

vous invitent à la soirée d'accueil des nouveaux arrivants

**Le vendredi 20 août 2021 à partir de 18h
Salle des Fêtes - place du 08 mai**

Cet encart tient lieu d'invitation

Déchetterie, n'oubliez pas votre carte

L'accès aux déchèteries se fait grâce à la carte Evolis 23

Dès maintenant, **pensez à emmener votre carte Evolis 23 pour accéder aux déchèteries.**

Des barrières automatiques ont été installées sur les déchèteries de Guéret, Genouillac, La Souterraine, Dun-le-Palestel et Bénévent-l'Abbaye. Ces barrières s'ouvrent en présentant la carte devant la borne prévue à cet effet. **Le dispositif est en place à Dun le Palestel à partir du 28/06/2021 et dans les semaines à venir pour les 4 autres déchèteries.**

Dans les déchèteries de Sardent, Saint-Vaury, Nouziers et Noth, les usagers doivent badger auprès du gardien de déchèterie. **Le dispositif est en place dès le 28/06/2021 sur ces 4 déchèteries.**

Les visites ne sont pas comptabilisées et restent gratuites, le contrôle d'accès servant à réguler les entrées, sécuriser les sites et empêcher l'accès aux non usagers d'Evolis 23.

Ainsi, pensez bien à prendre votre carte avec vous quand vous vous rendez sur une déchèterie !

Pour plus d'informations sur les déchèteries, rendez-vous sur www.evolis23.fr/decheteries/

Badgez à la borne pour provoquer
l'ouverture de la barrière

**A PARTIR DU 28/06
À DUN LE PALESTEL**
DANS LES SEMAINES À VENIR
POUR LES AUTRES DÉCHÈTERIES



GUÉRET, GENOUILLAC, LA SOUTERRAINE, DUN, BÉNÉVENT

Présentez votre carte au gardien
de la déchèterie pour badger

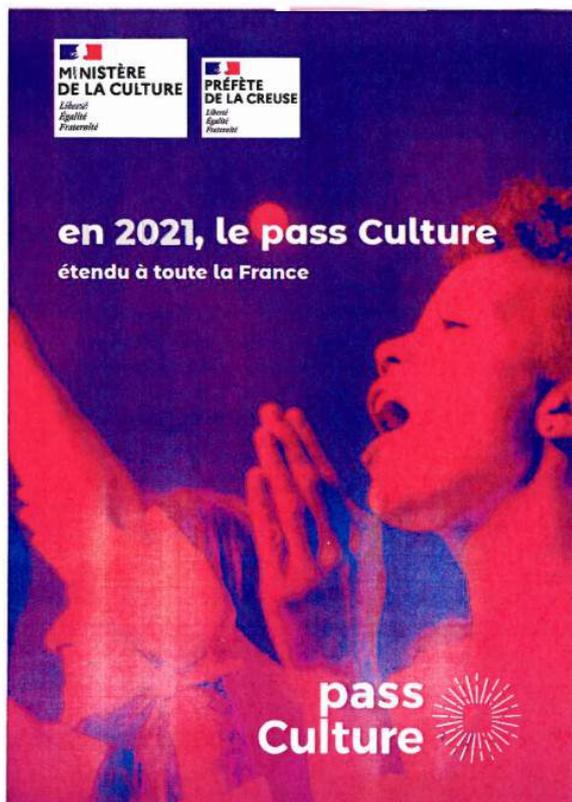
**À PARTIR
DU 28/06**



SARDENT, SAINT VAURY, NOUZIERES, NOTH

Le pass Culture pour les jeunes

Vous êtes dans l'année de vos 18 ans et vous résidez en France depuis au moins un an ? Téléchargez l'application et inscrivez-vous. Votre crédit de 300€ est valable 24 mois.



Le pass Culture est pour toi

Le pass Culture est une application gratuite pour les jeunes de 18 ans résidant en France sur laquelle tu disposes de 300 € pendant 24 mois pour que tu puisses découvrir et diversifier tes pratiques culturelles.



Le pass Culture te propose, sur une même plateforme, un maximum d'offres physiques et d'activités culturelles dont tu peux profiter autour de chez toi, grâce à la géolocalisation ainsi que des offres numériques à réserver directement sur l'application.

Le pass Culture... une large offre culturelle

places et abonnements



de spectacle vivant, de cinéma, de concert, de médiathèque de festivals...

cours, ateliers, matériel



cours de danse, de théâtre, de musique, matériel, équipements

biens matériels



livres, BD, DVD, disques, vinyles, œuvres d'art, instruments de musique...

biens numériques



jeux vidéo et musique en ligne, SVOD et ebooks, abonnements à la presse en ligne

Dépense limitée à 100€

rencontres



avec les artistes, conférences, ateliers, résidences, spectacles, découvertes, des métiers...

visites



de musées, de lieux historiques, de centres d'art...

Vie associative :

Comité des Fêtes :

Le samedi 14 août, à partir de 19h

Marchés des producteurs et artisans locaux et feu d'artifice

Le dimanche 12 septembre : randonnée

Entente sportive NOUZIERS-la CELLETTE

Le dimanche 05 septembre : vide-greniers

Patrimoine Environnement :

Conférences le 29 octobre et le 26 novembre

Club de la Garenne :

Le lundi 25 juillet : Assemblée générale



Le circuit est ouvert depuis le 26 juin 2021
Et la bobinette cherra...

Parcours sur La Cellette- Tercillat

SAVEZ-VOUS



Auberge de la Tour

Relais Postal Ouvert

Du 22 juin au 12 septembre
ouverte tous les midis- sauf lundi-
Ouverte les jeudis, vendredis et samedis
soirs

Repas musicaux les vendredis soirs
Se renseigner sur les dates

Tél : 05 55 80 75 60
Mail : aubergedelatour23@orange.fr
Site : aubergedelatour23.fr

Plats à emporter tous les jeudis.



Epicerie ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h30

Epicerie,
Boissons,
Légumes,
Charcuterie,
Poisson
Revues,



**Poulets fermiers
cuits
tous les samedis**



DRIVE Fermier



Commandez avant mardi 24h
Récupérez votre commande samedi
à la Cellette de 9h30 à 11h30

Location :

Appartement à louer type F3
se renseigner en mairie

Bienvenue à l'entreprise

Youssef LAZRAK
est le gérant de
l'entreprise **DLF**
RESEAUX.



Cette entité qui participe à la mise en place de la fibre sur notre territoire s'est installée dans les locaux de l'ancienne entreprise Caillaud, Elle est spécialisée dans les équipements électriques, les matériels électroniques .

Mairie de la CELLETTE - 8, rue de la Cascade - 23350 La CELLETTE

Tél. : 05 55 80 62 97 mail : mairielacellette@orange.fr

Site : la-cellette-23.fr